

« Mon expérience avec les chiens de protection »

2020

Randonneurs, trailers, vététistes, cavaliers, ...

vosre expérience nous intéresse !

Avec le développement de la présence des loups et la prédation sur les troupeaux, vous avez sûrement eu l'occasion de rencontrer des **chiens de protection** des troupeaux.

Ce ne sont pas des chiens de compagnie, ils aident les éleveurs et les bergers dans leur travail quotidien.

Soucieux de la bonne entente entre utilisateurs des espaces pastoraux, nous travaillons actuellement sur les relations entre loisirs de plein air et chiens de protection, afin de faire cohabiter les activités des éleveurs avec les activités de pleine nature.

Partagez votre expérience, positive ou négative, via le questionnaire en ligne à l'adresse <https://urlz.fr/9Seq> ou en flashant le code QR ci-dessous (5 minutes). Votre réponse nous permettra d'adapter notre action en fonction des secteurs (médiation, communication, sensibilisation, ...).



« Ces chiens protègent les troupeaux et se tiennent prêts à éloigner tout intrus. »



NE PAS JETER SUR LA
VOIE PUBLIQUE



Le Réseau Pastoral AuRA est composé de
l'ensemble des services pastoraux des départe-



Le chien de protection - à retenir

SON RÔLE : **PROTÉGER** les troupeaux de la prédation (loups, lynx, chiens domestiques..), de jour comme de nuit, en alpage ou plus proche des villages.

SON FONCTIONNEMENT :

1. Il court et approche pour identifier tout intrus
2. Il aboie pour alerter et **DISSUADER**

COMPORTEMENTS À ADOPTER LORS D'UNE RENCONTRE :

1. Dans la mesure du possible, contournez le troupeau sans vous mettre en danger,
2. Signalez-vous pour ne pas surprendre le chien (« salut le chien », sans crier).

Si le chien approche, arrêtez-vous ou avancez doucement (mais pas vers le chien directement), ne le fixez pas dans les yeux, parlez-lui calmement. Gardez votre calme.

 **Avec les bâtons de marche :** prenez-les dans une main, orientez-les vers le bas. Surtout ne les brandissez pas.

 **En vélo :** ralentissez puis descendez du vélo et mettez le vélo entre vous et le chien et poussez-le.

 **Avec un chien de compagnie :** de manière générale nous vous déconseillons de vous rendre en alpage avec votre chien de compagnie. Dans le cas contraire, tenez-le en laisse, laissez-le interagir avec le chien de protection, ne le prenez pas dans vos bras.

Le chien finira par retourner à son troupeau.

NB : les chiens sont souvent plusieurs, notamment pour faire face à des meutes de loups

Pour en savoir plus sur les chiens de protection :

DREAL AuRA : <https://urlz.fr/cplo>